

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON



MAIRIE  
DE

**SAINT-JEAN-DU-BRUEL**

**Nombre de conseillers :**

- En exercice..... 15
- Quorum..... 8
- Présents..... 12
- Votants..... 15
- Procurations..... 3

Date de la convocation : 17/05/2024

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL**

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE

Le 24 mai à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL,

légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de **Monsieur VIDAL Claude, maire**

**PRÉSENTS :** Mesdames COBO Rolande, DELEU Françoise, JUANABERRIA Anne-Marie, VIALA Régine, VIDAL Nadine, Messieurs ASSIÉ Allan, DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, QUATREFAGES Damien, REFREGERS Claude, VERGUES Michel, VIDAL Claude.

**PROCURATIONS :** Monsieur VIDAL Didier a donné procuration à Monsieur REFREGERS Claude, Madame MASSON Aurélie a donné procuration à Monsieur VIDAL Claude, Monsieur VIALA Daniel a donné procuration à Madame DELEU Françoise.

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Monsieur DRIGOUT Jean-Luc a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**SEANCE N° 9**

**DELIBERATION N° 5**

**CREATION D'UNE DIVISION VOLUME**

Dans le cadre de la régularisation cadastrale des bâtiments cadastrés II 1531 et II 527 sur la commune de Saint Jean du Bruel appartenant à Mr Francis VALETTE et à l'indivision REY Béatrix, Anthony et Lactitia.

Le conseil municipal est appelé à se prononcer sur la création d'une division volume attendu que ces mêmes bâtiments sont construits au-dessus des voies communales rue du Traouquet et rue du Cacao. Cette division ainsi créée n'empêchera pas la circulation des personnes et des véhicules sur les voiries municipales concernées.

Au regard de cette situation, Monsieur le Maire demande au conseil municipal d'autoriser ladite division volume sur l'emprise de la rue du Traouquet et de la rue du Cacao et des bâtiments de Monsieur Francis VALETTE et de l'indivision REY Béatrix, Anthony et Lactitia.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

Décide à 15 voix pour

- **D'AUTORISER** la division volume
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier
- **DE FAIRE SUPPORTER** tous les frais à Monsieur Francis VALETTE

*Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits*

*Ont signé*

*Le secrétaire de séance  
DRIGOUT Jean-Luc*

*Le Maire  
Claude VIDAL*

**Acte rendu exécutoire**

- par flux de télétransmission à la sous-préfecture le ..... 28 MAI 2024
- par publication sur le site internet [www.saintjeandubruel.fr](http://www.saintjeandubruel.fr) le ..... 29 MAI 2024

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, 68, rue Raymond IV B.P. 7007 31068 Toulouse Cedex 07 dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal ou par l'application Télérécoours accessible à l'adresse suivante : <http://www.telerecoours.fr>.*

